



# FORMATION PCM – Praticien 2P

**Formation théorique et pratique certifiante**  
de gestion des comportements inadaptés  
destinée aux professionnels, accompagnants et parents

**samedi 25, dimanche 26 et lundi 27 avril 2020 (3 jours)**

Animée par

**Madame Marta Chevalier**

Technicienne Comportementale auprès de l'Association OVA  
**Diplômée PCMA\* – Instructor**

**Lieu de formation** : centre OVA – 13 avenue du Mont-Blanc – 1196 Gland

\***PCMA (Professional Crisis Management Association)** Organisation privée basée à Chicago (USA) **créée en 1981** qui propose la formation en gestion de crise et régule la certification du système de gestion de crise intitulé **Professional Crisis Management ou PCM**.



### **Professional Crisis Management ou PCM**

PCM est un système avancé de gestion de crise, lequel se concentre principalement sur la prévention. Le système PCM est basé sur des principes scientifiques de gestion de comportements, associés à un modèle d'intervention cognitivo-comportemental, qui se focalise sur la modification de la manière dont le patient pense et se comporte.

Les procédures ont été conçues pour les personnes handicapées et sont spécifiquement adaptées aux enfants, adolescents et adultes.

La formation PCM est axée sur une partie théorique avec épreuve écrite et une partie pratique pour s'assurer que les personnes formées PCM atteignent un niveau de compétences optimal. PCM est le seul système de gestion de crise complet et efficace disponible qui garantit la prévention et l'intervention réussies avec un maximum de sécurité en préservant la dignité humaine et en évitant toute douleur physique engendrée par une gestion maladroite de la crise.

La formation PCM n'est pas un système de traitement mais uniquement un système de gestion de crise, elle est basée sur un modèle d'enseignement et d'apprentissage qui s'intègre harmonieusement avec les traitements en place et les renforce.

La gestion des comportements inadaptés comprend 4 stratégies et interventions principales : la prévention de crise, la désescalade de crise, les procédures d'intervention en cas de crise, les stratégies post-crise.

### **La prévention des crises**

La meilleure façon de gérer une situation de crise est de la prévenir avant qu'elle n'arrive! Les stratégies de prévention de crise favorisent les sentiments positifs, les comportements dits productifs, la pensée rationnelle et la relaxation. La prévention de crise du système PCM enseigne des stratégies non physiques et verbales.

### **Désescalade d'une situation de crise**

PCM permet de gérer des comportements perturbateurs, agressifs ou d'automutilation qui ne sont pas émis de manière continue.

Au cours de la formation, les participants acquièrent des compétences qui leur permettent de stabiliser rapidement et en toute sécurité une situation qui escalade avant qu'il soit nécessaire d'intervenir physiquement.

### **Intervention en cas de crise**

PCM fournit aux participants un continuum de procédures et de techniques qui peuvent être utilisées pour intervenir physiquement et de manière indolore dans le cas où les comportements perturbateurs, agressifs ou d'automutilation sont continus.

### **Intervention Post-Crise**

Le cours PCM enseigne aux participants diverses méthodes pour interagir verbalement avec le patient et reprendre rapidement le traitement ou les activités qui composent son enseignement suite à une intervention de crise.

Les participants reçoivent une formation sur la façon de procéder à une analyse post-crise qui comprend des moyens d'améliorer les futures interactions en situation de crise.

### **Objectifs de la formation – Praticien 2P**

- Obtenir la certification **Praticien 2P PCM** qui permet uniquement d'appliquer les procédures et techniques PCM suivantes :
  - De stratégies non physiques
  - De transport
  - D'immobilisation verticale
  - D'immobilisation sur le ventre (« prone »)

### **La formation est soumise à certaines règles :**

- Les participants doivent impérativement participer aux 3 jours de formation pour pouvoir passer l'examen.
- La validation des examens est faite par PCMA aux USA (Réussite = 80% + réussite des items critiques). Le certificat est délivré dans les 2 mois après le cours.
- Il est conseillé une re-certification chaque année pour valider la formation initiale (2 jours).
- Il est recommandé que 2 personnes d'un même groupe/ même entité soient formées pour appliquer les procédures et les protocoles.
- **Restrictions médicales :** Cette formation par ses aspects pratiques peut s'avérer à risques pour les femmes enceintes, personnes avec problèmes physiques suite à un accident ou opérées récemment (moins de 6 mois), personnes ayant souffert (moins de 6 mois) ou souffrant de problème d'articulation, personnes souffrant d'obésité (20kg de plus que le poids idéal), personnes souffrant de problèmes cardiaques ou d'essoufflement. Il est donc fortement recommandé à ces personnes de ne pas s'inscrire à cette formation



## Programme

### Samedi 25 avril 2020

- 8:00 Introduction au PCM et continuum de crise
- 9:00 Démonstration et pratique de transport
- 10:30 **PAUSE**
- 10:45 Principes fondamentaux et terminologie
- 12:00 **PAUSE**
- 12:30 Continuum de crise
- 13:00 Démonstration et pratique de sécurité personnelle
- 14:00 **PAUSE**
- 14:15 Pratique sécurité personnelle
- 15:00 Prévention, désescalade et après-crise
- 16:30 Démonstration et pratique d'immobilisation
- 17:00 **FIN DE LA JOURNEE**

\*\*\*\*\*

### Dimanche 26 avril 2020

- 8:00 Collecte des données, analyse et prise de décisions
- 9:00 Pratique d'immobilisation
- 9:30 Gestion de crise - organisation d'équipe
- 10:00 Pratique transport, sécurité personnelle et immobilisation
- 10:30 **PAUSE**
- 10:45 Pratique transport, sécurité personnelle et immobilisation
- 11:20 Principes directeurs et terminologie
- 12:00 **PAUSE**
- 12:30 Prévention, désescalade et après-crise
- 13:00 Pratique transport, sécurité personnelle et immobilisation
- 13:30 Jeux de Rôle
- 14:00 **PAUSE**
- 14:15 Continuum de crise
- 14:45 Révision pour examen écrit
- 15:15 Pratique transport et sécurité personnelle
- 16:00 **FIN DE LA JOURNEE**



### **Lundi 27 avril 2020**

- 8:00** Pratique transport et sécurité personnelle
- 9:00** Collecte des données, analyse et prise de décisions
- 9:30** Pratique immobilisation
- 10:00** Révision pour examen écrit
- 10:45** **PAUSE**
- 11:00** Gestion de crise - organisation d'équipe
- 11:30** Pratique: complétez la liste des performances
- 12:00** **PAUSE**
- 12:30** Pratique: complétez la liste des performances
- 13:00** Examen écrit
- 14:00** **PAUSE**
- 14:15** Examen Pratique
- 15 :15** **FIN DE LA FORMATION**

### **Participation**

Participation : **places limitées à 10 participants** (l'organisateur se réserve le droit d'annuler la formation ou de la reporter en cas d'empêchement de la formatrice).

### **Coût pour la formation 3 jours :**

**Tarif individuel - CHF 410.--/€ 385.--**

Ce tarif comprend la formation, les livrets de formation, frais d'examen, collation pendant les pauses du matin et de l'après-midi

**Le formulaire d'inscription ci-après et le paiement doivent parvenir à l' Association OVA avant le 6 avril 2020**

**Une facture sera adressée après réception du paiement confirmant l'enregistrement**

**Merci de remplir un formulaire par personne  
et le retourner par e-mail à [formation@ovassociation.com](mailto:formation@ovassociation.com)**

**13-15 Av Mont Blanc - 1196 Gland – Suisse - Tel : +41 22 360 03 49  
[Formation@ovassociation.com](mailto:Formation@ovassociation.com) - [www.ovassociation.com](http://www.ovassociation.com)**



## Formation PCM – 25,26 & 27 AVRIL 2020

<input type="checkbox"/> Madame.	<input type="checkbox"/> Monsieur.
Nom: _____	Prénom: _____
Adresse: _____	
Code postal: _____ Ville: _____ Pays: _____	
Tel: _____ <input type="checkbox"/> Mobile <input type="checkbox"/> Fixe	
Email: _____	

### **Paiement :**

- **En Euros : par chèque à l'ordre de OVA Association à envoyer à l'adresse ci-dessus  
Ou par transfert bancaire auprès du**

Crédit Agricole Centre-Est  
IBAN : FR7617806004806223894341363  
BIC/SWIFT AGRIFRPP878  
Bénéficiaire : Association Objectif Vaincre l'Autisme

- **En Francs Suisses par transfert bancaire auprès de**

Banque Cantonale de Genève  
IBAN: CH2700788000050214231  
SWIFT: BIC/SWIFT BCGECHGGXXX  
Bénéficiaire: Association Objectif Vaincre l'Autisme